

CONTREFORTS OCCIDENTAUX DE LA CHAÎNE DE BELLEDONNE

Départements et communes concernées en Rhône-Alpes

Surface : 15 507 ha

Isère

LES ADRETS, ALLEVARD, LE CHAMP-PRES-FROGES, LA CHAPELLE-DU-BARD, LE CHEYLAS, LA COMBE-DE-LANCEY, DOMENE, FROGES, GIERES, GONCELIN, HURTIERES, LAVAL, MORETEL-DE-MAILLES, LE MOUTARET, MURIANETTE, PONTCHARRA, REVEL, SAINTE-AGNES, SAINT-JEAN-LE-VIEUX, SAINT-MARTIN-D'URIAGE, SAINT-MAXIMIN, SAINT-MURY-MONTEYMOND, SAINT-PIERRE-D'ALLEVARD, TENCIN, THEYS, VENON, LE VERSOUD, VILLARD-BONNOT,

Savoie

ARVILLARD, BETTON-BETTONET, LA CHAPELLE-BLANCHE, LA CROIX-DE-LA-ROCHETTE, DETRIER, HAUTEVILLE, LAISSAUD, LA ROCHETTE, SAINT-PIERRE-DE-SOUCY, LA TRINITE, VILLARD-D'HERY, VILLARD-SALLET, VILLAROUX,

ZNIEFF de type I concernées par cette zone

38200001,38200002,38200003,38200004,38200005,38200006,38200007,38200008,38200009,38200010,38200011,38200012,38200013,38200014,38200015,38200016,38200017,38200018,38200019,38200020,38200021,38200022,38200023,38200024,38200025

Description et intérêt du site

Le massif de Belledonne forme une majestueuse chaîne cristalline de près de quatre-vingt kilomètres de long, dont la ligne de crête oscille 2300 et 3000 m d'altitude. Il domine sur son versant nord-ouest le Grésivaudan.

Ce dernier constitue l'un des maillons essentiels du sillon alpin, qui fait ici figure de véritable plaine enclavée au cœur des massifs montagneux. Dégagée par l'érosion fluviale puis profondément remaniée par de puissants glaciers qui l'ont façonnée en une auge de dimensions majestueuses, la vallée présente de grandes variations physiques, et conserve des milieux naturels très intéressants.

A la frange du Grésivaudan et de Belledonne court une ligne de reliefs modestes (leur altitude ne dépasse pas 1300 m), géologiquement bien distincts du massif principal (les terrains d'âge secondaire y sont dominants). Ils abritent un ensemble de milieux naturels de grand intérêt ; il s'agit de quelques zones humides, mais surtout d'un réseau très démonstratif de prairies sèches semi-naturelles. Ces dernières, en forte régression du fait de l'évolution des pratiques agricoles traditionnelles et de la déprise, sont favorables à une flore et à une entomofaune originales.

En matière de flore, les zones humides comportent de nombreuses espèces remarquables (Orchis des marais, Orchis musc, Séneçon des marais, Fougère des marais, Grassette à grandes fleurs avec sa sous-espèce endémique des massifs subalpins occidentaux...), de même que les prairies sèches (Orchis odorant, Orchis punaise...).

Sur ces espaces diversifiés, la faune est également intéressante, par exemple en matière d'oiseaux (Alouette lulu, Bruant proyer, Pie-Grièche écorcheur, Pigeon colombin...).

Le zonage de type II souligne les multiples interactions existant au sein de ces réseaux de pelouses et de zones humides, au fonctionnement fortement interdépendant, et dont les échantillons les plus représentatifs en terme d'habitats ou d'espèces remarquables sont retranscrits par un grand nombre de zones de type I.

L'ensemble exerce tout à la fois des fonctions de régulation hydraulique en ce qui concerne les zones humides (champs naturels d'expansion des crues) et de protection de la ressource en eau.

Le zonage de type II traduit également la cohérence de cet ensemble écologique, et illustre également les fonctionnalités naturelles liées à la préservation des populations animales ou végétales (dont celles précédemment citées) en tant que zone d'alimentation ou de reproduction.

Cet ensemble présente par ailleurs un grand intérêt paysager.

Milieux naturels

34.32	PELOUSES CALCAIRES SUB ATLANTIQUES SEMI ARIDES
54.12	SOURCES D'EAU DURE
54.2	BAS-MARAIS ALCALINS
83.15	VERGERS

Flore

Dorine à feuilles opposées	<i>Chrysosplenium oppositifolium</i> L.
Cirse de Montpellier	<i>Cirsium monspessulanum</i>
Orchis de Traunsteiner	<i>Dactylorhiza traunsteineri</i> (Sauter) Soó
Epipactis à labelle étroit	<i>Epipactis leptochila</i> (Godfery) Godfery
Orchis odorant	<i>Gymnadenia odoratissima</i> (L.) L.C.M. Richard
Orchis musc	<i>Herminium monorchis</i> (L.) R. Br.
Impatiante ne-me-touchez-pas	<i>Impatiens noli-tangere</i> L.
Inule d'Angleterre	<i>Inula britannica</i> L.
Liparis de Loesel	<i>Liparis loeselii</i> (L.) L.C.M. Richard
Œnanthe de Lachenal	<i>Oenanthe lachenalii</i>
Orchis punaise	<i>Orchis coriophora</i> L.
Orchis des marais	<i>Orchis laxiflora</i> subsp. <i>palustris</i> (Jacq.) Bonnier & Layens
Grassette à fleurs roses	<i>Pinguicula grandiflora</i> subsp. <i>rosea</i> (Mutel) Casper
Polystic à aiguillons	<i>Polystichum aculeatum</i> (L.) Roth
Renoncule aquatique	<i>Ranunculus aquatilis</i> L.
Séneçon des marais	<i>Senecio paludosus</i> L.
Cumin des prés (Fenouil des chevaux)	<i>Silaum silaus</i>
Fougère des marais	<i>Thelypteris palustris</i> Schott

Faune vertébrée

Amphibien	
Crapaud commun	<i>Bufo bufo</i>
Rainette verte	<i>Hyla arborea</i>
Grenouille rousse	<i>Rana temporaria</i>
Oiseau	
Rousserolle verderolle	<i>Acrocephalus palustris</i>
Fuligule milouin	<i>Aythya ferina</i>
Tarin des aulnes	<i>Carduelis spinus</i>
Circaète Jean-le-Blanc	<i>Circaetus gallicus</i>
Pigeon colombin	<i>Columba oenas</i>
Torcol fourmilier	<i>Jynx torquilla</i>
Pie-grièche écorcheur	<i>Lanius collurio</i>
Alouette lulu	<i>Lullula arborea</i>
Bruant proyer	<i>Miliaria calandra</i>
Gobemouche gris	<i>Muscicapa striata</i>
Nette rousse	<i>Netta rufina</i>
Moineau friquet	<i>Passer montanus</i>
Pic vert	<i>Picus viridis</i>
Hirondelle de rivage	<i>Riparia riparia</i>

Faune invertébrée

Libellule	
Anax napolitain	<i>Anax parthenope</i>
Libellule fauve	<i>Libellula fulva</i>

Bibliographie

DELIRY C.

Libellules (Odonata) du Massif de Belledonne (les)

2000 pages : 35 p. Consultable : AVENIR

MIQUET,A

Document d'objectifs du réseau des zones humides dans la Combe de Savoie et la Moyenne vallée de l'Isère (site Natura 2000 S12 n° FR 8201773)

2005 pages : Consultable : Conservatoire du Patrimoine naturel de la Savoie

Service départemental de l'Isère de l'ONF

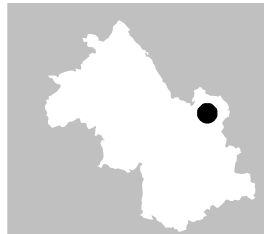
Diagnostic et plan d'objectifs d'entretien de la végétation des berges des cours d'eau, des lacs et des zones humides. Partie occidentale du Massif de Belledonne

2000 pages : 229 p Consultable : AVENIR

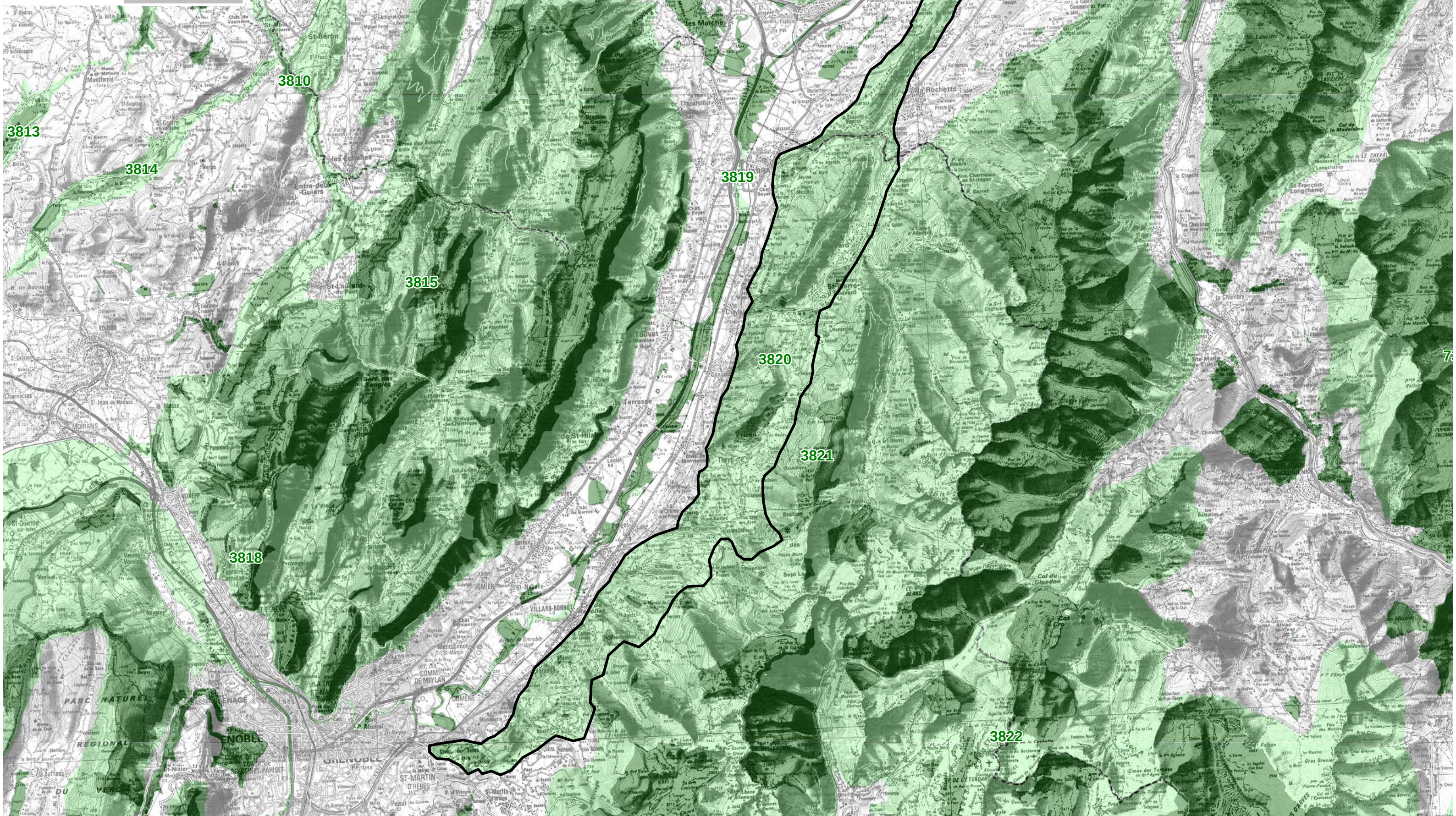


MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT
ET DE L'AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE

Direction Régionale de l'Environnement
RHÔNE-ALPES

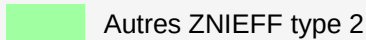


Inventaire du patrimoine naturel ZNIEFF II* N°3820



* Inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique 2e édition 2007
Il constitue un outil d'alerte et ne peut être interprété à une échelle plus fine sans investigation complémentaire
Edition : InfoSIG Cartographie - www.infosig.net - Annecy

Légende

-  Périmètre de la ZNIEFF type 2
-  Autres ZNIEFF type 2
-  ZNIEFF type 1



fonds IGN Scan 100 (C)